



Liste au Père Noël

Les fêtes de fin d'année approchent. Ce sera le moment de partager des instants privilégiés en famille.

C'est aussi l'occasion de déposer sa liste au Père Noël. La nôtre est assez simple : une amélioration du dialogue social, plus d'écoute de la part de la direction, et des négociations qui permettent d'améliorer le quotidien des collaborateurs.

Pour notre représentativité, ce n'est pas sur le père Noël que nous comptons mais sur votre confiance lors des prochaines élections. Ainsi, nos vœux précédents pourront se réaliser !

Référent diversité

Il existe depuis peu un « référent diversité » chargé d'intervenir en cas de discrimination d'un collaborateur.

Si certains d'entre vous estiment subir des discriminations à cause de son orientation sexuelle, sa religion ... N'hésitez pas à le contacter en toute confidentialité. Il s'agit de Marc HENNION.

Sur ces sujets délicats, la CGT est à vos côtés en cas de besoin et peut également saisir le référent.

CGT La Mondiale - MATMUT - AG2R : Une sacrée longueur d'avance !

Alors que la direction générale organise un premier séminaire du top management AG2R-La Mondiale et MATMUT les 15 et 16 novembre, les syndicats CGT de nos 3 groupes continuent eux à se rencontrer régulièrement et ce, depuis plusieurs mois.

Cette fois, ce sont nos collègues de la CGT MATMUT qui ont fait le déplacement sur le site de Mons le 17 octobre.

Au menu : atelier de travail sur les prestations CE, la mise en place du CSE (les élections auront toutes lieux fin 2019) et les organisations des CRC.

Nous le revendiquons depuis le début, notre choix est de défendre les intérêts de l'ensemble des salariés de nos groupes en respectant l'identité de chacun.

Alors pendant que certains parlent, la CGT agit !

De gauche à droite : L. BARROIN (DS MATMUT) - G. MARMET (DSC AG2R) – B. LEGRAND (RSS La Mondiale) – L. CANTEL (DSC MATMUT)

Nouveau système de badgeage : Que chacun évite de camper sur des principes !

La mise en place du télétravail, ainsi qu'une prochaine mise à jour informatique rendant obsolète 60% des badgeuses, ont poussé la direction à finaliser ce projet. Les salariés devront donc badger directement sur leur écran.

Pour la CGT, ce projet est contraire à la vision moderne et agile défendue par la direction pour la mise en place du télétravail : **des salariés autonomes et responsables !** Le badgeage doit tout simplement être abandonné, comme cela se pratique dans d'autres grands groupes ! Ce serait un message de confiance fort envoyé aux collaborateurs car le badgeage est souvent vécu comme un moyen de contrôler voire de « cliquer ».

Cet abandon permettrait des économies d'achat et de maintien du logiciel (plusieurs dizaines de milliers d'euros), ainsi qu'un gain de temps pour les managers de proximité et les salariés.

La DRH répond qu'il s'agit d'un problème de décompte légal du temps de travail ...mais la législation n'est pas aussi claire ...

Ce qui pose aussi un problème pour la CGT, c'est le laps de temps entre l'ouverture du poste de travail et le badgeage. **Nous soutenons donc la demande des organisations syndicales présentes au CE d'ajouter automatiquement 10 minutes aux compteurs.**

Malheureusement, en CE (où la CGT LM ne siège pas encore), les débats ont été absorbés **par l'obligation future des cadres aux forfaits de badger (une fois par jour), ce qui est totalement nouveau.** Ces débats houleux ont braqué une **direction déjà peu encline au dialogue.**

Attention, il faut absolument que la direction revienne négocier afin de ne pas créer un irritant social dont elle ne saura plus se défaire !

Quant aux syndicats, attention aux postures, elles ne sont pas toujours bonnes conseillères ! **Seule l'efficacité doit primer pour obtenir le juste droit pour tous les collaborateurs !**



Prestations du CE : Coup bas du gouvernement !

L'Assemblée Nationale a adopté un amendement instaurant la fiscalisation au-delà de 331€ (662€ avec enfants) par salarié sur les prestations versées par les Comités d'Entreprises pour l'exercice d'activités sportives, culturelles ainsi que les aides aux vacances.

Vous lisez bien, vous allez payer des impôts sur les prestations du CE !

Le sous-amendement n°1589 déposé en séance par le Gouvernement concerne les Chèques Vacances. Son contenu permettra la fiscalisation sur le volume des chèques vacances, ce qui réduira la possibilité des CE d'en faire usage.

Selon ses estimations, le Gouvernement récupérera environ 1,7 milliard d'€.

C'est une attaque sans précédent contre le droit aux vacances, l'accès à la culture et au sport pour toutes et tous.

Immédiatement, la CGT s'est jointe aux professionnels du tourisme, de la culture, aux associations et clubs sportifs qui luttent pour la suppression de ces amendements.



Le Digital partout... Sauf pour les Syndicats !

Nous tractons maintenant très régulièrement pour donner de l'information aux salariés.

Certains d'entre vous nous disent, avec raison, que **l'utilisation du papier n'est pas très écolo...**

Commençons par expliquer nos obligations :

Il est interdit aux organisations syndicales de distribuer des tracts sur les bureaux directement, mais seulement aux heures d'entrées et de sorties de l'établissement.

Dans sa grande mansuétude, la direction autorise à organiser une poignée de réunions syndicales dans l'amphi... Lorsqu'il est libre, et uniquement pour les organisations syndicales représentatives ... INTERDICTION pour le CGT d'en faire.

Enfin, à l'heure du digital, la direction continue à refuser l'envoi des infos syndicales par mails aux salariés, ce qui permettrait pourtant à ceux qui le souhaitent de cliquer via un simple lien pour prendre connaissance des informations syndicales et éviter l'utilisation du papier !

La CGT mène ce combat pour la digitalisation. Il faudra bien que la direction se mette en cohérence avec son discours pour rester crédible !

Quand la CGT n'a pas bonne presse auprès de la direction !

Depuis le retour de la CGT, la direction ne nous facilite pas la vie. Cela va d'anecdotes ridicules (jetez un œil par exemple sur la taille des panneaux syndicaux devant la badgeuse du RDC du bâtiment Douglas) aux délais qui s'étirent pour obtenir des réponses à nos questions...

Dernièrement, au prétexte du report des élections, **c'est la mise en question de la conformité de la désignation de Benjamin LEGRAND en tant que représentant syndical CGT.**

Rassurez-vous, cette désignation n'est pas contestable et, grâce aux nouvelles adhésions, la CGT se renforce régulièrement. Mais qu'est-ce que cela démontre ? C'est tout simplement la démonstration que la CGT dérange ! Merci « chère » direction qui ainsi reconnaît le travail de qualité que nous faisons malgré notre manque de moyens !

Cela nous dit aussi que lorsque les organisations syndicales sont présentes et actives, qu'elles interrogent et remettent en question les organisations et des décisions afin d'en vérifier la pertinence, cela agace une direction peu habituée à se faire bousculer...

BULLETIN DE CONTACT ET DE SYNDICALISATION

Je souhaite : prendre contact me syndiquer

Nom : Prénom :

Adresse : Code postal : Ville :

Tél. : Courriel : @ Service :